

NOUVELLES DE L'APRUM

Lettre du 10 avril 2000

Chère collègue, cher collègue,

Tout d'abord, un bonjour chaleureux à chacun et à chacune d'entre vous. Et, sans plus de préambules, je viens vous entretenir d'une question que l'APRUM suit de près, pour vous, depuis l'automne dernier. Il s'agit de l'épineuse question – pour ne pas dire la saga! – des conditions selon lesquelles le régime collectif d'assurance-santé (Université de Montréal-Croix Bleue) évoluera à compter du 1^{er} juin prochain dans le cas du programme offert au groupe 22948 auquel appartiennent très majoritairement les personnes retraitées. Dans ce qui suit, je vous expose succinctement les éléments essentiels de cette question – certains d'entre eux vous ont déjà été communiqués dans des missives antérieures – ainsi que les solutions qui pourraient être apportées dans un avenir prochain.

Je vous rappelle, tout d'abord, que les représentants des syndicats ou associations impliqués dans le dossier d'assurance-santé ont décidé, dès l'automne dernier, de ne pas opter pour la technique des appels d'offres mais de s'employer plutôt à obtenir du présent assureur, Croix Bleue du Québec (CBQ), les meilleures conditions possibles pour le renouvellement des contrats en vigueur.

Cette décision n'était du ressort que des parties au dossier (Université d'une part, et syndicats ou associations, d'autre part) puisque le coût des primes à verser à l'assureur est partagé selon une formule insérée dans les contrats collectifs ou dans les ententes qui en tiennent lieu.

Il avait également été convenu d'obtenir de CBQ une estimation du coût additionnel associé à la réinsertion, dans leur groupe d'origine, des personnes retraitées de moins de 65 ans. Cette demande était motivée par le désir d'étaler sur une plus large base le coût des services fournis aux personnes retraitées de moins de 65 ans.

L'augmentation rapide de la consommation et du coût des médicaments – dont nous avons subi les répercussions financières lors du renouvellement du présent contrat en juin dernier – s'est maintenue, voire amplifiée, comme l'indiquent éloquemment les soumissions présentées par CBQ pour le renouvellement, le 1^{er} juin 2000, de chacun des quatre programmes présentement en vigueur. Ces propositions, en date du 1^{er} février dernier, comportaient une augmentation des primes de plus de 30% en moyenne pour chacun des groupes en cause.

Une étude très serrée des données pertinentes et des hypothèses sous-jacentes (inflation, taux de consommation, etc.), faite par l'Université et ses conseillers, suivie d'échanges avec l'assureur, ont conduit CBQ à présenter, le 20 mars dernier, une dernière proposition où l'augmentation des primes seraient en moyenne de 22%. Évidemment, c'est déjà mieux; mais ce n'est pas peu!

Le 29 mars dernier cette proposition a fait l'objet d'une rencontre de Mme Agathe Philibert-Larivée avec les représentants autorisés des divers personnels. De plus, les intervenants ont pris en considération le coût additionnel (en moyenne 3% de la prime) qui résulterait de la réinsertion des personnes retraitées de moins de 65 ans dans leur groupe d'origine.

Lors de cette rencontre, les représentants autorisés ont décidé de recommander à leurs membres

- d'accepter la proposition, soumise par CBQ, qui les concerne;
- d'accepter d'assumer le coût additionnel qui résulterait de ladite réinsertion.

Il a de plus été convenu

- que les représentants autorisés aviseraient l'Université, vers la mi-avril, de la décision de leurs membres;
- que ladite réinsertion ne pourrait se faire pour l'ensemble des personnes retraitées de moins de 65 ans qu'à la condition qu'elle soit acceptée par chacun des groupes participants.

-

Alors, où en sommes nous? Voyons voir.

Dans le cas où il y aurait réinsertion

- les personnes retraitées de moins de 65 ans bénéficieraient d'un taux relativement avantageux puisque le coût des médicaments consommés, lequel constitue la partie majeure de leurs réclamations, serait réparti sur un plus grand nombre de personnes; l'augmentation résultante des primes serait nettement plus faible;
- les personnes retraitées de 65 ans et plus verraient leurs primes DIMINUÉES de 20% en moyenne.

Dans le cas où la réinsertion ne pourrait se faire, l'augmentation des primes serait, comme dit précédemment, de 22% en moyenne.

Maintenant, la table est mise et les dés sont jetés. Selon moi, la probabilité d'un accueil positif de la part des collègues encore actifs est plutôt élevée. Enfin, en verra. D'ici là, vos représentants continueront de suivre la question de près et vous tiendront au parfum (est-ce bien le mot qu'il faut?) dès que faire se pourra. Profitons du répit pour respirer un peu ...

Le temps, cette quatrième dimension qu'utilisent les physiciens pour expliquer – quelle hardiesse! – le comportement de la matière et de son dual : l'énergie, continue de filer inexorablement. Il encadre tout autant les naissances que les décès laissant aux êtres conscients le loisir, selon les circonstances, de s'émerveiller ou de s'attrister. L'APRUM, inféodée au temps, n'échappe pas à la loi générale et, tout en accueillant

allègrement de nouveaux membres, déplore périodiquement la disparition de collègues dont les activités ont contribué à la vie même de «leur» université.

L'APRUM EST EN DEUIL

Décidément, le mois de mars s'est particulièrement distingué au chapitre des décès; les paragraphes qui suivent le montrent très bien.

Il y a eu, tout d'abord, le décès de Marcel Pepin survenu le 6 mars. Avec son départ, la société tout entière voit disparaître une des figures marquantes de la plus récente période de son histoire : celle qui va de 1950 à 1980. L'Université de Montréal, de son côté, pleure la perte d'un membre remarquable de son corps professoral. Deux éléments majeurs semblent avoir catalysé la décision de Marcel Pepin de consacrer sa vie à la cause des travailleurs; d'une part, la formation universitaire qu'il a acquise à l'École des sciences sociales que dirigeait alors le Père Georges-Henri Lévesque à l'Université Laval et, d'autre part, sa connaissance immédiate des pénibles conditions dans lesquelles survivait sa propre famille étant donné la précarité de l'emploi de son unique gagne pain.

Tout au long de son impressionnante carrière, Marcel Pepin a contribué d'une façon très significative à la définition et à la reconnaissance des droits fondamentaux des travailleurs ainsi qu'à la mise en place de mécanismes susceptibles de les protéger. Homme de son temps, il a livré de durs combats dans un contexte où la force semblait alors être l'élément essentiel du succès. D'ailleurs, il a bien payé de sa personne en ce faisant. Homme de gauche il a continuellement œuvré pour assouplir certains aspects du capitalisme sauvage dont les aspérités affectent tout particulièrement les plus petits et les plus démunis de la société.

Je laisse aux plumes autorisées le soin de retracer les grandes lignes de sa carrière et de dresser une première ébauche du bilan que l'histoire fera du phénomène Marcel Pepin. Je tiens, cependant, à souligner un événement important, généralement peu connu du public, survenu dans la carrière de Marcel Pepin : sa présence pendant 10 ans au sein du corps professoral de l'Université de Montréal. Avec l'appui du vice-recteur Louis-Marie Tremblay, lui-même un spécialiste des relations de travail, l'Université a retenu en 1980 les services de Marcel Pepin à titre de professeur à l'École de relations industrielles. Ce fut un succès remarquable pour les deux parties! A plus d'une reprise, Marcel Pepin m'a confié que sa tâche d'enseignant l'enthousiasmait en dépit des nombreuses heures de travail qu'exigeait la préparation de chacun de ses cours. D'entrée de jeu, il a su s'intégrer à la vie départementale; tantôt, il sollicitait des avis et des conseils, tantôt, il faisait profiter ses collègues et ses étudiants de la richesse de son expérience. Sa porte était toujours ouverte! Et ce furent là, jusqu'à la retraite prise en 1990, 10 années exaltantes dont tous les témoins garderont un impérissable souvenir.

Puis, dans l'espace de quelques jours à peine, deux collègues retraités, issus de la Faculté de médecine, nous ont également quittés.

Il s'agit tout d'abord du Dr Florent Thibert décédé le 7 mars à l'âge de 73 ans. Après l'obtention de son premier diplôme médical, il poursuit des études qui le conduisent aux USA (en Pennsylvanie) et en France et qui lui permettent d'obtenir, des organismes compétents, un certificat de spécialiste en gastro-entérologie. Revenu à Montréal, il se joint à l'équipe médicale de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont où il entreprend une remarquable carrière de professeur clinicien. Pionnier dans le domaine de la gastro-entérologie il fait école et encadre avec grande compétence les étudiants, les internes et les résidents qui lui sont confiés. Actif dans son domaine de spécialiste, il fonde la Société des gastro-entérologues du Québec. Membre de la Société canadienne de gastro-entérologie, il assume pendant un certain temps, les responsabilités de la présidence.

Donnant suite à l'invitation que lui fait le doyen Pierre Bois, il se joint à l'équipe de direction de la Faculté à titre de Secrétaire où il apporte une précieuse expérience acquise en milieu clinique. Homme dévoué et toujours disponible, il a joué dans le monde médical un rôle reconnu comme important par tous ceux et celles qui l'ont fréquenté. Professeur clinicien de grand calibre il a été de la génération des bâtisseurs de sa faculté où il a contribué de façon significative à son rayonnement. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Il s'est agi, par la suite du Dr Édouard Bolté décédé le 22 mars à l'âge de 68 ans. Esprit curieux, il entreprend des études en médecine en nourrissant l'intention de consacrer une partie importante de sa carrière à la recherche. Ses études en endocrinologie l'amènent aux USA, tout particulièrement au Michigan, puis en Suède auprès des grands patrons du temps et lui permettent d'obtenir, des organismes compétents, un certificat de spécialiste en endocrinologie. Connaissant les aspirations d'Édouard Bolté, le Dr Eugène Robillard l'invite alors à démarrer sa carrière professorale au Département de physiologie; il accepte volontiers et entreprend des travaux de recherche en sciences fondamentales.

Vers le milieu des années 70, il consacre une partie plus importante de son temps aux activités cliniques à l'Hôtel-Dieu de Montréal tout en conservant son intérêt pour la recherche. Homme d'équipe, de convictions et d'une grande loyauté, il a beaucoup contribué à faire s'apprécier mutuellement les cliniciens et les fondamentalistes. Et il a prêché d'exemple. Il est fort dommage que la mort lui ait ravi la bonne quinzaine d'années que lui prévoyait la loi des probabilités; dommage également que ses parents et ses collègues soient privés de la présence d'un homme remarquable. L'Université a reconnu les mérites exceptionnels du Dr Bolté en lui décernant le titre de professeur émérite. Il laisse un vide qui ne se remplira pas de sitôt.

La disparition toute récente (17 mars) de la professeure Réjane Bernier prive l'APRUM d'une des rares collègues qui au cours des années 50 ont opté pour la carrière professorale. Après de sérieuses études en philosophie à l'Université de Montréal puis à Paris où elle obtient un doctorat, elle se joint au Département de philosophie, partie constituante de ce qui était alors la Faculté de philosophie. Son intérêt pour la

philosophie des sciences et, plus particulièrement pour la biophilosophie, l'amène à entreprendre des études en sciences biologiques qui la conduisent à l'obtention d'un baccalauréat. Les travaux qu'elle poursuit alors et ses publications, notamment celles parues dans « Archives de philosophie », témoignent éloquemment de l'influence qu'elle exerça auprès de ses étudiantes et ses étudiants. Dans de nombreux milieux, on la regrettera.

DE QUELQUES NOUVELLES

Le déménagement du secrétariat de l'Association, annoncé depuis octobre dernier, a enfin eu lieu le 17 mars. L'APRUM occupe présentement les pièces E-407 et E-409 du Pavillon principal. Les autres coordonnées du secrétariat n'ont pas changé. Je vous les rappelle.

Tél. (514) 343-7635, avec boîte vocale fidèlement consultée
Courriel : aprum@assoc.umontreal.ca

À ce jour, 189 bulletins de vote sont parvenus au Comité des candidatures. C'est remarquable! Et en plus, les retardataires disposent encore de quelques jours pour exercer leur droit sacré. Alors, un bon mouvement....

L'Assemblée générale annuelle, je vous le rappelle, aura lieu le jeudi 1^{er} juin à 16:00 au Pavillon principal. N'oubliez pas d'en prendre bonne note. Vous recevrez d'ailleurs, à la mi-mai, tous les documents afférents à cette rencontre et à la réception qui suivra.

Et les déjeuners du 3^e jeudi du mois, Chez Lévêque, 1030 ouest Laurier, continuent d'être fréquentés. Vous venez? Notez, je vous prie, les deux derniers rendez-vous de la saison : 20 avril et 18 mai.

Maintenant que vous avez eu la patience de me lire jusqu'ici, je puis vous assurer de la cordialité de mes salutations. Ciao!

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp